

NOVEMBRE 2013

N°50



Bulletin Municipal

Dans ce numéro :

- . *Pôle Santé*
- . *Aménagement sortie des écoles*
- . *Service Eau / Assainissement*
- . *Place de la Fontaine*
- . *Incivilités*
- . *Vie Municipale*
- . *Agenda*
- . *Solidarité*

POLE SANTE

Le projet de construction autour duquel les premières réflexions ont été engagées dès 2010 s'est concrétisé le 25.03.2013 avec l'attribution des marchés de travaux aux entreprises.

Les travaux sont bien avancés, la livraison du cabinet médical est prévue en cette fin d'année, celle du cabinet des infirmières et du local professionnel dédié à la pharmacie est programmée pour le début de l'année 2014.

Ce vaste projet a pour objectif de garantir à la population un maintien de l'offre de soins et d'attirer de nouveaux praticiens sur notre commune. A cet effet, le projet intègre des bureaux annexes pour l'accueil de spécialistes qui souhaiteraient s'installer ou proposer des permanences sur notre village (pédicure, orthophonistes, ostéopathe, dermatologue etc).

La désertification médicale dans le milieu rural est un constat national. La municipalité soucieuse d'être confrontée à cette problématique se devait de préserver et d'améliorer les services médicaux et para médicaux présents sur la commune. Un travail important a été mené avec les professionnels de santé pour élaborer le projet de santé soumis aux différents partenaires, notamment l'Agence Régionale de Santé qui a validé le dossier.

La réhabilitation de cet immeuble situé en cœur de village repose sur un projet architectural moderne, pratique et accessible tout en respectant le caractère de la bâtisse d'origine.



MAIRIE de PEPIEUX

50, Bd du Minervoï
11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12
Fax : 04.68.91.58.06

Courriel :
mairie.pepieux@wanadoo.fr

Site :
www.mairie-pepieux.fr



AMENAGEMENT DE LA SORTIE DES ECOLES ET DES ABORDS DU FOYER MUNICIPAL

Suite à l'acquisition du terrain au lieu dit « le Verrié » et selon le programme des travaux, l'aire de jeu multi sports à destination d'un large public est opérationnelle depuis l'été. Elle permet, pour le plus grand plaisir des plus jeunes aux ados, la pratique d'activités sportives dans un cadre adapté et sans nuisances pour le voisinage (foot, basket, etc ...). Les dernières finitions et le marquage au sol seront réalisés très prochainement.

Cet équipement a été conçu pour répondre en partie à la demande des jeunes du village. On espère que cette réalisation donnera satisfaction. Nous regrettons que certains individus bravant tous les codes de civisme sur un espace qui leur est destiné se soient déjà prêtés à de multiples dégradations.

Le programme se poursuit par la création d'un parking et par l'aménagement de la sortie des écoles.

Cette nouvelle configuration permettra de déplacer les entrées et sorties de classe côté SUD et d'éliminer ainsi le danger lié à la circulation des véhicules de la route départementale au droit du groupe scolaire.

Un cheminement et des abords paysagers formeront un nouvel espace convivial et totalement sécurisé.

L'achèvement de ces travaux prévu pour la fin de l'année sera finalisé par la réalisation d'une aire stabilisée entre le terrain de jeu multi sports et le parking destinée aux manifestations nécessitant de l'espace (vide greniers, marchés...).



SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

Depuis le 01 janvier 2013, la communauté d'agglomération de Carcassonne exerce, dans le cadre du transfert de compétences, la gestion du service « Eau/Assainissement ». Elle est donc en charge des relevés d'index des compteurs d'eau ainsi que de la facturation de la consommation de l'eau des ménages.

La reprise de ce nouveau service intercommunal a nécessité une longue mise à jour des fichiers informatiques et n'a pas permis de réaliser la facture intermédiaire habituellement adressée par la Commune aux abonnés. Ainsi une seule facture basée sur la relève de l'année 2013 actuellement en cours vous sera adressée prochainement.

Il pourra être demandé des paiements échelonnés auprès des services de la Trésorerie. Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Dès 2014, vous recevrez comme auparavant deux factures par an :

- 1 facture estimative en juin qui représentera 50 % de votre consommation annuelle de l'année n-1
- 1 facture sur la base d'un relevé en fin d'année.

PLACE DE LA FONTAINE



Après plusieurs tentatives infructueuses, voilà enfin notre fontaine en service !

Dans un premier temps, le bassin a été étanché et depuis quelques semaines l'eau jaillit de nouveau de « l'enfant à la conque ».

Nombreux sont les Pépieuxoises et Pépieuxois qui l'attendaient ! C'est chose faite pour le plus grand plaisir de tous.

Malgré les problèmes causés par les stationnements parfois anarchiques, la mise en eau de la fontaine valorise et redonne son identité historique à la place.

INCIVILITES

Depuis quelques semaines, les lieux publics sont à nouveau la cible d'actes malveillants, quelques exemples :

- porte de la salle Elie Cabrol fracturée et dégradations commises à l'intérieur,
- fleurs arrachées devant le foyer municipal, vol des buis de l'espace du Crouzet,
- panneau de règlement détérioré sur l'aire de jeu, un feu a été allumé au milieu du terrain...
- déchets à côtés des poubelles, carton et sacs jaunes dans les containers à ordures ménagères.

Ces actes de vandalisme, proches de la délinquance, relèvent d'un comportement inadmissible d'individus en manque total de repères nécessaires au bien vivre ensemble. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Il est fort regrettable de constater que nos infrastructures, les efforts d'embellissement du village ou autres équipements soient saccagés par une minorité. Les Pépieuxoises et Pépieuxois qui participent à leur financement au travers du budget communal en sont les premières victimes. Nous ne pouvons tolérer de tels agissements et espérons que les coupables soient identifiés et sanctionnés pour que le respect mutuel l'emporte sur des problèmes qui empoisonnent notre quotidien.

VIE MUNICIPALE

- Permanences Municipales

Pour répondre au mieux aux attentes des administrés et à leurs besoins, des permanences d'élus sont tenues au quotidien en Mairie.

Complémentaires aux assemblées de quartier organisées chaque année, ces permanences vous permettent de rencontrer en direct - avec ou sans rendez-vous - le Maire ou un adjoint selon le calendrier suivant :

Lundi 17h - 19h Le Maire et les Adjointes	Mardi 18h - 19h M. CI FRAISSE Adjointe	Mercredi 18h - 19h F. RAYNAUD Adjointe	Jeudi 18h - 19h Ph. MAYNADIE Adjoint	Vendredi matin F. RAYNAUD Adjointe M. CI FRAISSE Adjointe	Vendredi après-midi P. VALLIERE Maire
--	---	---	---	--	--

Contact : Tél Mairie : 04 68 91 41 12

Courriel Mairie : mairie.pepicux@wanadoo.fr

- Permanence Parlementaire

Monsieur Jean-Claude PEREZ, Député de l'Aude, tiendra ses prochaines permanences Mardi 03 décembre et Mardi 07 janvier 2014 de 10h à 12h en mairie de Villeneuve Minervois.

AGENDA

- Samedi 23 Novembre de 10h à 17h au Foyer Municipal : Marché de Noël organisé par le club des séniors : stands avec cadeaux, artisanat, bijoux, vêtements, produits de beauté etc... Présence du père Noël et jeux pour les enfants.
- Jeudi 28 Novembre à partir de 20h Salle des associations à PEYRIAC MINERVOIS : CAFE DES PARENTS « Parlons-en ! » organisé par l'association PETIT A PETIT en partenariat avec le CIAS. Débat autour du sujet « Quand parle-t-on de régression chez l'enfant ? »
- Dimanche 1^{er} Décembre à 15h au Foyer Municipal : LOTO organisé par la Calendreta
- Samedi 7 Décembre à 20h30 Salle Elie Cabrol : spectacle des Balladins du Cœur au profit du Téléthon
- Dimanche 8 Décembre à 15h au Foyer Municipal : LOTO des Séniors
- Cinéma - Salle Elie Cabrol à 21 h :

Samedi 23 Novembre : « Diana »	Vendredi 6 Décembre : « Malavita »
Vendredi 29 Novembre : « T S Spivet »	Jeudi 12 Décembre : « Gravity »
	Jeudi 19 Décembre : « Sur la terre des dinosaures »

SOLIDARITE

Monsieur André VIOLA – Président du Conseil Général de l'Aude,

Monsieur Roland COURTEAU - Sénateur de l'Aude, Président de l'Association Aude Solidarité communiquent :

Face à la terrible catastrophe qui vient de toucher les Philippines, le dispositif de collecte de fonds de l'Association AU-DE SOLIDARITE vient d'être réactivé à l'échelon départemental.

Sur la base du bénévolat, cette association mobilisée dans le passé pour d'autres catastrophes fonctionne avec le soutien logistique du Conseil Général.

Les dons uniquement financiers sont ainsi intégralement reversés aux organismes qui agissent sur place.

(chèques libellés à ASSOCIATION AUDE SOLIDARITE - CONSEIL GENERAL DE L'Aude - 11855 CARCAS-SONNE Cédex 9).

Merci par avance pour votre participation à cet élan de solidarité.